

Liancourt

magazine



La richesse du tissu associatif liancourtois



Ils font Liancourt :
Marie-France Delandre

Ville en mouvement :
Défibrillateurs

Dossier :
Le tissu associatif liancourtois

N° 69
Février 2020



Ce site est équipé d'un défibrillateur cardiaque



sommaire

numéro 69 • février 2020

3 Le mot du maire Une gestion raisonnée pour une fiscalité raisonnable

4 Ils font Liancourt Marie-France Delandre, quarante années consacrées à la vie publique

7 Une ville en mouvement De nouveaux vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles élémentaires, Installation de défibrillateurs dans les établissements recevant du public

8 Le dossier La richesse du tissu associatif liancourtois

16 Vues de l'extérieur "Noël à l'hôpital" de l'S.Pass'Jeunes

18 Liancourt en chantier Travaux de requalification de la rue Jean Racine, Réfection du parking avenue du Général de Gaulle

19 Ça bouge à Liancourt

22 Vie collégienne
Élèves de 3^{ème} 2019-2020 : promotion "Katherine Pancol"

24 Zoom sur Association des Parents d'Élèves Indépendants "Petit Coup de Pouce"

25 Liancourt pratique Permanences des élus

26 Agenda du centre culturel Alexandre Urbain

28 Agenda Mars - avril - mai 2020



Travaux rue Jean Racine
page 18



Promotion "Katherine Pancol"
page 22

"Noël à l'hôpital"
PAGE 16



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 69 : février 2020

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédactrice : Valérie Menn.

Couverture photographique : Roger Menn, Valérie Menn, Aurore Menn, S.Pass'Jeunes, Collège La Rochefoucauld

Création et maquette : Daniel Descamps (La Neuville en Hez).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



APEI "Petit Coup de Pouce"
page 24



Une gestion raisonnée pour une fiscalité raisonnable

Depuis maintenant 31 ans, la position de la municipalité en matière de fiscalité locale est basée sur le principe du maintien de la pression fiscale : chaque année les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et fiscalité professionnelle) suivent le taux d'inflation de l'année précédente.

Le 1^{er} janvier 2018, la fiscalité professionnelle a été transférée à la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée (CCLVD) qui exerce depuis le 1^{er} janvier 2017 la compétence "Développement économique, commerce et artisanat". La CCLVD nous verse chaque année une dotation compensatoire dont le montant a été calculé au moment du transfert et n'est plus révisable.

Depuis 2018, la taxe d'habitation a progressivement diminué et en 2020, 80 % des ménages n'acquitteront plus cette taxe. La taxe d'habitation sur la résidence principale des 20 % des ménages restant va, à son tour, être réduite pour être totalement supprimée en 2022. L'État va compenser le produit de la taxe d'habitation perdu à hauteur du montant correspondant sans toutefois prévoir d'évolution ou de revalorisation de cette compensation au fil des années.

Les seules taxes sur lesquelles les communes conserveront une liberté d'agir seront les taxes foncières sur les propriétés bâties ou non bâties, c'est-à-dire sur les propriétaires, ce qui paraît pour le moins curieux car les habitants, qu'ils soient locataires ou propriétaires, bénéficient de la même manière des services et investissements mis en place.

Quoi qu'il en soit, cette réforme de la fiscalité locale réduit à peau de chagrin l'autonomie des communes. Nous entrons dans une nouvelle ère où la gestion des ressources financières va prendre de plus en plus de place si nous souhaitons conserver les services qualitatifs offerts à la population et la possibilité d'investir dans les bâtiments publics et les routes.

Notre gestion économe, reconnue au niveau national, nous permet chaque année de pouvoir bénéficier d'un autofinancement important qui nous amène à investir en moyenne 2 000 000 € par an (plus de 3 400 000 € en 2019).

L'instabilité financière mise en place par l'État nous oblige à exercer une parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement et notamment de la masse salariale mais aussi à planifier les investissements importants à réaliser afin d'éviter une banqueroute comme celle qu'a connue la commune de Mogneville il y a quelques années, avec mise sous tutelle préfectorale et augmentation des taxes locales de plus de 60 %.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat



A portrait of Marie-France Delandre, a woman with short, curly red hair and glasses, smiling. She is wearing a blue denim shirt and matching denim pants. The background is dark, and there is a drum visible in the bottom left corner.

Marie-France Delandre, quarante années consacrées à la vie publique

Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture depuis 2008, œuvre depuis près de quarante ans au service des écoles et des associations liancourtoises, guidée par des valeurs d'engagement et de partage.

Une parent d'élève impliquée dans la vie de l'école

Marie-France Delandre s'installe à Liancourt en 1981. Elle est alors mariée et maman de son premier enfant. Elle décide très rapidement de s'investir au sein de l'école maternelle de son fils et participe au décloisonnement en intervenant notamment aux ateliers lecture et travaux manuels. Elle est élue déléguée de parents d'élèves et siège aux conseils d'école. Mère de trois enfants, c'est pendant plus d'une dizaine d'années qu'elle consacre du temps aux écoles maternelle et élémentaire Albert Camus, toujours présente lors des temps forts organisés par ces établissements scolaires.

Un engagement au service des plus démunis

Parallèlement à son investissement au sein des écoles, Marie-France Delandre œuvre en faveur des plus démunis. Afin de permettre aux Liancourtois de pouvoir bénéficier de vêtements d'occasion, Marie-France

Delandre fonde en 1992 "Le Petit Bonheur" qui propose dans un premier temps un vestiaire. Les bénévoles de cette toute nouvelle association recueillent les dons de vêtements, effectuent un tri et proposent ensuite aux personnes démunies d'acheter ces habits à un prix modique et ainsi de rester actrices de leur vie. Marie-France Delandre souhaite très vite mettre en place une épicerie sociale. Afin de mener à bien ce projet, elle visite au préalable les épiceries sociales de plusieurs communes de l'Oise. Celle de Liancourt voit le jour et un partenariat s'instaure avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui reçoit les personnes en difficulté, leur attribue des bons alimentaires puis les oriente vers "Le Petit Bonheur". Marie-France Delandre présidera "Le Petit Bonheur" jusqu'en 2004.

Maire-adjointe chargée de la culture

Très engagée dans la vie associative locale, c'est tout naturellement que Roger Menn propose à Marie-France Delandre de s'investir à ses côtés dans la vie municipale. Elle se présente donc en 1995 sur la liste "Liancourt Horizon 2000" et est élue conseillère municipale. Elle s'investit dans le domaine du social et devient membre des Conseils d'Administration du CCAS et de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de Liancourt. Pour



des raisons personnelles, elle ne souhaite pas se représenter lors des élections de 2001 mais elle reste très présente dans la vie locale. En 2008, Roger Menn lui propose cette fois de le rejoindre sur la liste "Liancourt, pour un développement dynamique, solidaire et durable" afin de devenir Maire-adjointe chargée de la culture. Elle accepte et effectue alors deux mandats où la culture est à l'honneur.

Elle assure tout d'abord le fonctionnement du jeune centre culturel Alexandre Urbain et a notamment en charge la programmation de la salle de spectacles où se succèdent concerts, pièces de théâtre, artistes de renom et artistes locaux. Elle travaille en lien avec l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale et l'atelier municipal d'arts plastiques pour l'organisation des expositions et des spectacles de fin d'année. Elle met également en place des projections cinématographiques en direction des adultes et du jeune public et participe à la Fête du court métrage proposé par le Centre National du Cinéma et de l'image animée.

En 2009, la médiathèque Lucien Charton ouvre ses portes. Ce nouvel équipement est situé dans l'aile "Sud" rénovée des Communs du château du Duc de La Rochefoucauld, vestige patrimonial liancourtois

sauvegardé par l'action municipale. Marie-France Delandre collabore alors avec la directrice afin d'élaborer le planning des expositions et les temps forts qui ponctuent la vie culturelle de la médiathèque tout au long de l'année (contes d'automne, concours de nouvelles et de poésies...). Marie-France Delandre garde de très bons souvenirs de ces années passées au service de la culture au cours desquelles elle a pu faire de belles rencontres avec des artistes souvent très heureux de se produire dans la salle de spectacles intime du centre culturel Alexandre Urbain au sein de laquelle elle leur réserve toujours un accueil chaleureux et bienveillant.

Marie-France Delandre n'a pas souhaité se représenter lors des prochaines élections municipales. Elle avoue pourtant que le contact avec le monde culturel va lui manquer. Ce n'est pas sans regrets qu'elle quitte l'équipe et elle remercie sincèrement Roger Menn de lui avoir accordé sa confiance toutes ces années. Elle souhaite cependant laisser la place à une nouvelle génération et pouvoir se consacrer à son loisir, le théâtre, ainsi qu'à ses petits-enfants ■



De nouveaux vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles élémentaires



La municipalité poursuit sa politique visant à équiper l'ensemble des classes des écoles élémentaires de vidéoprojecteurs interactifs. Ainsi, durant les vacances d'hiver, six nouveaux appareils ont été installés dans les classes de l'école Albert Camus et deux à l'école Jean Macé. Les enseignants concernés ont quant à eux été dotés d'ordinateurs portables afin de préparer les cours. Les vidéoprojecteurs se révèlent être de précieux outils pédagogiques pour l'apprentissage de la lecture, du calcul, de l'heure... Les nouvelles technologies tiennent une place prépondérante dans le quotidien des enfants à la maison, aussi leur utilisation dans la salle de classe permet d'optimiser et de dynamiser les apprentissages. Les avantages sont nombreux : plus grande motivation des élèves, meilleure participation... La commune de Liancourt avait déposé une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour l'achat de 8 vidéoprojecteurs et a obtenu un financement d'un montant de 12 000 €. Le coût total de cet équipement s'élève à 31 392 € TTC.

Installation de défibrillateurs dans les établissements recevant du public

En France, plus de 40 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque. Plusieurs milliers d'entre elles pourraient être sauvées grâce à un défibrillateur. Depuis le décret du 4 mai 2007, toute personne est autorisée à se servir d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) et non plus seulement les médecins. Cependant peu de sites étaient jusqu'alors dotés de cet équipement. Un second décret du 19 décembre 2018 prévoit donc que les Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégories 1 à 3 doivent être équipés d'un DAE avant le 1^{er} janvier 2020. Les ERP de catégorie 4 doivent quant à eux être équipés avant le 1^{er} janvier 2021 et certains ERP de catégorie 5, avant le 1^{er} janvier 2022. La commune de Liancourt dispose de trois ERP relevant de la catégorie 1 à 3 c'est-à-dire pouvant accueillir plus de 300 personnes : le stade municipal René Naudot, la salle Guy Lejeune et le restaurant scolaire. Elle a cependant souhaité équiper d'autres lieux accueillant du public et notamment les écoles élémentaires Albert Camus et Jean Macé ainsi que le centre culturel Alexandre Urbain. Cela représente un investissement d'environ 10 000 €. Le Centre Communal d'Action Sociale va quant à lui équiper la Résidence pour Personnes Âgées Georges Dottin d'un DAE dans les prochains mois.



La richesse du tissu associatif liancourtois

La ville de Liancourt possède un tissu associatif riche et diversifié. L'une des priorités de la municipalité est d'être le premier partenaire de toutes les associations et de soutenir les bénévoles qui œuvrent au quotidien. Le milieu associatif est porteur de valeurs essentielles, il participe au développement du lien social, indispensable dans nos sociétés modernes où l'individualisme ne cesse de s'étendre.

Les associations jouent un rôle fondamental au sein de notre société. Les associations sportives et culturelles regroupent des personnes qui partagent un même loisir ou une même passion, afin de les pratiquer de manière régulière. D'autres associations ont une vocation de défense des intérêts de ses membres comme les associations de parents d'élèves, les associations de locataires... Les associations caritatives ou humanitaires viennent, quant à elles, en aide aux personnes les plus démunies. Nous disposons sur notre commune de nombreuses associations qui remplissent ces rôles sociaux et participent à un meilleur vivre ensemble. La municipalité, consciente de la richesse de leur action, est un partenaire essentiel du monde associatif.



Des équipements publics à la disposition des associations

La salle des sports Guy Lejeune

Elle est composée d'une grande salle qui dispose d'un plateau sportif de 20 m x 40 m et d'une petite salle qui dispose d'un plateau sportif de 20 m x 15 m. Elle est équipée d'un système de sonorisation et de gradins qui permettent d'accueillir des compétitions sportives. Elle est fréquentée au

quotidien par le Badminton Club de Liancourt, l'Entente Creil-Liancourt Association, le Liancourt Tennis de Table, la G.A.S.E.L.L.E, le Basket Club du Liancourtois... Elle accueille également plusieurs grandes manifestations liancourtoises organisées par les associations : des lotos, la Convention Nationale de tatouage-piercing des Winds'Brothers, le salon "Toutes Collections" de l'Association Philatélique de Liancourt...

Le stade municipal René Naudot

Le site est composé d'un terrain d'honneur en pelouse et d'un terrain d'entraînement en gazon synthétique, de tribunes et de vestiaires pouvant accueillir 4 équipes et des arbitres. Il est fréquenté par les nombreux adhérents du Football Club Liancourt-Clermont.



Le local du Billard Club Liancourtois

Ce local, situé 503 rue Jules Michelet, permet aux passionnés de billard de s'adonner à leur sport favori.



Le dojo

Le dojo, situé 515 rue Jules Michelet, a été construit par les fondateurs du Judo Club Liancourtois. Cette association propose des cours de judo pour les enfants à partir de 5 ans mais aussi pour les adultes. Des cours de ju-jitsu, self-défense féminine et de remise en forme (cardio, musculation) se déroulent également dans ces locaux.

La Maison des Associations

Cette maison bourgeoise, située 22 rue de l'Ecole des Arts et Métiers, est propriété de la commune. Les sections de Liancourt des anciens combattants de l'UNC et des ACPG-CATM, le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt, la section de Liancourt des Jardins Familiaux de l'Oise, le Déclic Photo Liancourtois et la section de Liancourt de la Confédération Syndicale des Familles disposent de locaux qui leur sont dévolus. La Maison des Associations possède également deux salles qui peuvent accueillir les assemblées générales, les réunions, les activités... La réservation de ces salles s'effectue auprès des services administratifs de la mairie.



Le city stade

Le city stade est un nouvel équipement à la disposition des associations, notamment sportives, qui leur permet de diversifier les lieux d'entraînement.

De nombreux autres équipements sont utilisés quotidiennement par les associations liancourtoises : le parc de l'hôtel de ville, récemment refait à neuf, accueille les Boulistes Liancourtois, le restaurant scolaire reçoit l'association d'Entraide aux Anciens de Liancourt à l'occasion de ses quatre repas annuels, la salle d'activités de la Résidence pour Personnes Âgées Georges Dottin accueille enfin les membres de Loisirévasion, de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées...



PARTENAIRE DE LA RONDE DE L'OISE

La commune est partenaire depuis de nombreuses années de la Ronde de l'Oise créée par l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny et dont le comité d'organisation est présidé par Michel Birck. Lors de la dernière édition de cette magnifique épreuve professionnelle de cyclisme, course phare de notre région, notre cité a accueilli, de manière exceptionnelle, un départ et une arrivée sur son territoire. En effet, le désengagement d'une commune mettait en péril l'épreuve et les organisateurs ont pu compter sur le soutien des élus liancourtois pour sauvegarder cette compétition sportive.



Un soutien logistique

Outre la mise à disposition gratuite des équipements publics, les associations qui en font la demande bénéficient d'un soutien logistique et matériel lors de l'organisation de leurs manifestations. Un véritable partenariat s'est mis en place et les bénévoles peuvent compter sur l'intervention des services techniques de la ville pour le montage de chapiteaux et barnums, les aménagements spécifiques de la salle Guy Lejeune, l'installation de tables, chaises, barrières Vauban, bottes de paille, signalétiques routières... La ville de Liancourt offre également des coupes, des médailles, des bouquets de fleurs et fait don d'objets publicitaires afin de récompenser les sportifs. Les élus sont toujours présents lors des remises de ces récompenses.

Un soutien financier

Les associations bénéficient par ailleurs d'un soutien financier de la part de la municipalité. Les élus ont d'ailleurs fait le choix, malgré les baisses de dotations imposées par l'État depuis plusieurs années, de ne pas réduire les subventions accordées aux associations, alors que les élus du Conseil Départemental de l'Oise, de la ville de Beauvais mais également de villes plus proches, ont pris la décision de baisser le montant des subventions. Le monde associatif est confronté à de nombreuses difficultés et notamment au désengagement de l'État pour le financement des

emplois aidés, des exigences de plus en plus grandes des fédérations sportives... Il est apparu essentiel au Conseil Municipal de Liancourt de rester un partenaire des associations liancourtoises qui font vivre notre cité.

LE COMITÉ DES FÊTES ET D'ANIMATION DE LA VILLE DE LIANCOURT

Le Comité des Fêtes et d'Animation est un partenaire privilégié de la municipalité. Les bénévoles de cette association sont toujours présents lors des temps forts organisés par la ville de Liancourt (fête de la musique, Forum des associations et des services, fête Country, fête du boudin, marché de Noël...) afin d'assurer la restauration et la buvette. Enfin, grâce à la subvention octroyée par la municipalité, le Comité des Fêtes et d'Animation organise le traditionnel bal populaire du 13 juillet et son feu d'artifice ainsi que des après-midis festifs à destination des plus jeunes.

Subventions année 2019

DÉNOMINATION	SUBVENTION
Activie	800 €
Anciens combattants ACPG-CATM	520 €
Anciens combattants UNC-AFN	520 €
Association Philatélique de Liancourt	150 €
Athlétique Club Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville	2 500 €
Badminton Club de Liancourt	5 000 €
Basket Club du Liancourtois	3 500 €
Billard Club Liancourtois	430 €
Comité de jumelage Liancourt-Mainburg	4 050 €
Comité de jumelage Liancourt-Olgiate Comasco	4 050 €
Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt	19 000 €
Déclic Photo Liancourtois	800 €
Entente Creil Liancourt Association	8 000 €
Entraide aux Anciens de Liancourt	8 500 €
FABLAB des Arts et Métiers	500 €
Football Club Liancourt-Clermont	32 500 €
Jardins Familiaux de l'Oise section de Liancourt	500 €
Judo Club Liancourtois	8 400 €
Le Coup de Patte	150 €
Le Vairon	1 100 €
Les Boulistes Liancourtois	1 100 €
Les Copains d'Abord	150 €
Les Indésirables Cars	150 €
Liancourt Tennis de Table	750 €
Loisirévasion	500 €
Société de Chasse de Liancourt	750 €
Union Cycliste Liancourt-Rantigny	7 000 €
Union Locale de la Confédération Syndicale des Familles	1 700 €
UNRPA	5 800 €
Vie Libre	950 €
Volley-ball Liancourt-Rantigny	5 000 €

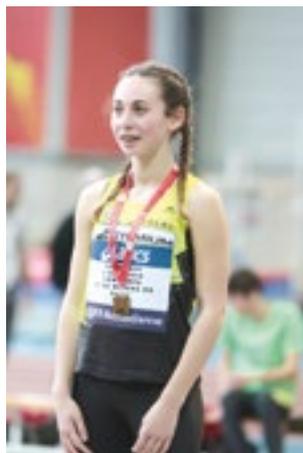
Les associations en lien avec la piscine sont quant à elles subventionnées par la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée.

Le Forum des associations et des services

Afin de faire découvrir aux Liancourtois l'ensemble des associations présentes sur le territoire, la municipalité organise le premier dimanche de septembre, depuis 4 ans maintenant, le Forum des associations et des services qui réunit une quarantaine d'associations. Tout au long de la journée, les visiteurs peuvent participer à des ateliers afin de pratiquer certains sports (tennis de table, football, handball, basketball...) mais également découvrir les différentes activités culturelles (musique, théâtre, arts plastiques...). Les citoyens découvrent ainsi la richesse de l'offre présente sur la ville et vont à la rencontre des bénévoles afin d'échanger avec eux et recueillir de précieux renseignements sur les différentes activités proposées. Ce temps fort est également un moment privilégié durant lequel les différents responsables associatifs peuvent se rencontrer et nouer des liens mais également dialoguer avec les nombreux élus municipaux présents sur place tout au long de la journée.



De bons résultats sportifs



Les nombreuses associations sportives présentes à Liancourt se sont distinguées ou se distinguent encore par leurs résultats sportifs. L'Union Cycliste Liancourt-Rantigny a eu des médaillés olympiques : Philippe Ermenault et Philippe Gaumont, de nombreuses ceintures noires ont été formées au Judo Club Liancourtois et l'Athlétique Club Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville envoie régulièrement des athlètes au championnat de France. Plus récemment, le Badminton Club de Liancourt évolue régulièrement en Nationale 3 et l'équipe phare du Football Club Liancourt-Clermont joue actuellement en Régionale 3.

Les comités de jumelage



La ville de Liancourt est jumelée avec deux villes d'Europe : Olgiate Comasco située au nord de l'Italie et Mainburg située en Basse Bavière en Allemagne. Une réelle amitié s'est créée entre les membres des comités de jumelage. La municipalité a à cœur de soutenir le lien entre les peuples européens et accueille ainsi officiellement les hôtes des villes jumelles tous les deux ans et se rend régulièrement dans les villes de Mainburg et d'Olgiate Comasco. Elle aide financièrement les comités de jumelage lors de l'accueil des délégations étrangères.

Les associations pour les personnes âgées

Plusieurs associations œuvrent en direction des aînés afin de leur offrir des moments de convivialité. Il s'agit notamment de l'Entraide aux Anciens de Liancourt, de La Belle Epoque, des Copains d'Abord, de Loisirévasion et de la section locale de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées ■



De nombreuses associations liancourtoises se retrouvent chaque année en juin à l'occasion des cavalcades organisées par la municipalité. Cette fête populaire met à l'honneur les valeurs de bénévolat et de partage que défend le monde associatif.

"Noël à l'hôpital" de l'S.Pass'Jeunes



Cécile Birck, Directrice du service enfance et jeunesse et Samira Rahmani, Directrice de l'S.Pass'Jeunes, ont souhaité impliquer les adolescents fréquentant cette structure dans une action citoyenne en faveur des enfants hospitalisés.

Dans le cadre de la réalisation du projet "Noël à l'hôpital", un partenariat a été mis en place entre le Centre Hospitalier Intercommunal de Compiègne-Noyon et l'S.Pass'Jeunes afin que des jeunes liancourtois participent à la fête de Noël organisée par le service pédiatrique. Ainsi, du 5 novembre au 11 décembre, les adolescents ont préparé une animation de Noël en direction





des enfants hospitalisés le jour de la fête de Noël mais également des enfants malades suivis tout au long de l'année dans le service de pédiatrie. Ils ont tout d'abord préparé un spectacle intitulé "Boucle d'Or et Compagnie" (réalisation des décors, mise en scène, répétitions...) et ont également été initiés à la réalisation de maquillages festifs.

Le grand jour est arrivé très vite et le mercredi 18 décembre 2019, les jeunes un peu stressés se sont rendus à l'hôpital. Ils ont présenté leur spectacle aux enfants hospitalisés ainsi qu'à leurs parents et leurs frères et sœurs. Ils ont déclenché bien des rires et ont été chaleureusement applaudis. A l'issue de la représentation, ils ont partagé un moment de convivialité lors d'un goûter et ont offert une séance de maquillage festif aux enfants de l'hôpital.

Cette action a permis aux jeunes liancourtois de s'investir dans l'organisation d'une action caritative mettant à l'honneur les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité. Un grand bravo à ces jeunes citoyens pour leur action "Noël à l'hôpital" !

Travaux de requalification de la rue Jean Racine

Dans le cadre de la poursuite du programme de rénovation des voies et réseaux divers du lotissement "La Faïence", les élus municipaux, réunis à l'hôtel de ville le 19 décembre 2019 ont désigné, après mise en concurrence, l'entreprise Degauchy TP (Cannectancourt - 60) afin de réaliser des travaux d'aménagement rue Jean Racine. Les travaux ont débuté le 27 janvier et sont menés dans un premier temps pour le compte de la Communauté de Communes du Liancourtois-La Vallée Dorée afin de rénover et mettre aux normes ses réseaux d'eau potable, d'assainissement eaux usées et eaux pluviales. Dans un second temps, l'entreprise Degauchy TP réalisera la réfection de la voirie et des trottoirs. Enfin, elle modernisera le réseau d'éclairage public avec un passage aux LED et la mise en place de la variation de l'éclairage entre minuit et cinq heures du matin, qui permettra de réaliser des économies d'énergie. Si les conditions météorologiques le permettent, les travaux devraient durer trois mois et donc s'achever fin avril 2020.



La commune de Liancourt avait bien sûr sollicité, en amont, des subventions. Elle a ainsi obtenu un financement de 67 500 € de la part de l'État et de 39 450 € de la part du Conseil Départemental de l'Oise. Le montant total des travaux s'élève à 285 000 € TTC.

Réfection du parking avenue du Général de Gaulle



Lors de la même séance de Conseil Municipal, les élus ont également désigné, après mise en concurrence, l'entreprise SNC Eiffage Route Nord-Est (Estrées-Saint-Denis - 60) afin de réaliser les travaux de réhabilitation du parking situé près de la résidence "Le Parc", avenue du Général de Gaulle. Ces travaux ont été réalisés entre le 17 février et le 2 mars 2020, durant les vacances d'hiver, afin de limiter au maximum la gêne occasionnée aux Liancourtois. En effet, ce parking situé en face de l'école élémentaire Jean Macé est très utilisé par les parents d'élèves à l'occasion des entrées et sorties d'école.

Le coût de ce chantier s'élève à 64 653 € TTC et la commune de Liancourt a obtenu des subventions à hauteur de 21 252 € de la part de l'État et de 12 750 € de la part du Conseil Départemental de l'Oise.

La réfection de ce parking marque la fin de la requalification d'une zone méritant une réhabilitation. Ainsi, les terrains de tennis et le club house inutilisés et dégradés ont fait place au city stade et aux locaux de l'S.Pass'Jeunes, qui constituent désormais un espace consacré à la jeunesse liancourtoise.

La danse country à l'honneur

La soirée country organisée par Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du commerce et de l'artisanat, dans le cadre des festivités de la foire de la Saint-Martin, a rencontré un franc succès. Samedi 9 novembre, les personnes présentes ont passé une soirée conviviale avec le groupe "Rockin'chairs". Les bénévoles du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt, présidé par Didier Duchaussoy, proposaient, quant à eux, un menu typiquement américain. Les amateurs de danse country étaient nombreux sur la piste de danse !



Cérémonie du 11 novembre



Elus, représentants des associations patriotiques, personnalités locales, associatives, civiles et militaires, ont rendu hommage aux disparus de la guerre 14-18. Roger Menn, Maire de Liancourt, n'a pas manqué de rappeler l'importance du devoir de mémoire et a remercié toutes les personnes présentes et notamment les enfants de la classe de CM2 de Jérémy Renault, Directeur de l'école élémentaire Jean Macé, qui ont entonné la Marseillaise à l'issue de la cérémonie. Les traditionnelles gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts du parc de l'hôtel de ville où brûlait la flamme du souvenir, ravivée quelques heures plus tôt par les marcheurs de l'association les "Mille Pattes du Thérain".

Week-end du marché de Noël

Liancourt s'est animée à l'occasion du marché de Noël qui s'est déroulé les 16 et 17 novembre dernier. Cette année encore, Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du commerce et de l'artisanat, avait sélectionné des exposants de qualité et mis en place des animations en direction des plus jeunes : concours de dessin, promenade en calèche gratuite, trampoline, pêche aux canards... Les parents ont pu prendre des photos avec le Père Noël présent pour l'occasion. Le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt proposait aux visiteurs un délicieux vin chaud et du chocolat chaud aux enfants. La Musicale de Monchy-Laigneville a, pour le plaisir de tous, donné un concert avant le tirage de la tombola.



34^{ème} édition de l'exposition d'artisanat d'art et de gastronomie



Les savoir-faire étaient à l'honneur samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre à l'occasion de la 34^{ème} exposition d'artisanat d'art et de gastronomie. Roger Menn a inauguré ce magnifique salon accompagné de Bernard Gély, Maire-adjoint et Président du comité d'organisation, et de nombreux élus liancourtois. Les artisans d'art présents avaient été rigoureusement sélectionnés pour leur talent et offraient mille idées de cadeaux originaux et authentiques. Étaient également en nombre les producteurs, défenseurs de la gastronomie française, qui ont fait déguster leurs produits aux milliers de visiteurs présents à cette exposition dont la renommée dépasse les frontières de l'Oise.

Kid cross au parc Floral

L'Athlétique Club Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville (ACCLRL), présidé par Claude Watelin, a organisé la 9^{ème} édition du Kid cross de Liancourt, samedi 7 décembre 2019. De nombreux jeunes ont participé à un cross en relais par équipe de 4 organisé dans le parc Floral. Tous y ont mis leur cœur et leur énergie, encouragés par leurs parents et entraîneurs. Roger Menn et Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des sports, ont remis les récompenses aux vainqueurs à l'issue des épreuves. Ils ont été chaleureusement remerciés par les dirigeants de l'ACCLRL pour le soutien logistique apporté par la municipalité dans l'organisation de cette manifestation sportive.



Repas de Noël de l'Entraide aux Anciens



Dimanche 15 décembre dernier, le repas de Noël des personnes âgées de plus de 65 ans, membres de l'Entraide aux Anciens de Liancourt, s'est déroulé au restaurant scolaire en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt. Pour l'occasion, les bénévoles de cette association avaient décoré la salle et dressé de belles tables. Ils ont servi aux convives un repas de Noël préparé par la Boucherie des Gourmets de Liancourt. L'animation musicale a permis à tous de profiter d'un après-midi festif. Chacun est reparti avec un cadeau de fin d'année offert par l'association.

Cérémonie des vœux du Maire

Quelques jours seulement après le nouvel an, vendredi 3 janvier, Roger Menn et les élus municipaux ont présenté leurs meilleurs vœux à la population liancourtoise. Les invités ont été accueillis par le Liancourt Jazz Band. Lors de son discours, Roger Menn, en raison du déroulement d'élections municipales en mars 2020 et conformément à la législation, a uniquement dressé le bilan des travaux réalisés en 2019. Béatrice Lacroix-Desessart, Conseillère Régionale déléguée aux petites entreprises, a ensuite annoncé au public que le projet de la municipalité de redynamisation du centre-ville a été retenu dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Régional Hauts-de-France. La Région et la ville de Liancourt seront ainsi partenaires pour assurer la requalification du centre-ville.



Cyclo-cross de La Garenne



L'Union Cycliste Liancourt-Rantigny (UCLR), présidée par René Vangeel, a organisé le 19 janvier dernier un cyclo-cross dans le bois de la Garenne. Les cyclistes se sont affrontés par catégorie sur un parcours à la fois vallonné et technique. Au-delà des résultats, tous les coureurs ont pris beaucoup de plaisir à participer à cette compétition sportive. Ils ont fait preuve de beaucoup d'implication, encouragés par leurs familles et entraîneurs. Les élus municipaux étaient également présents sur place aux côtés des organisateurs de cette manifestation.

Soirée jazz au centre culturel Alexandre Urbain

Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture, avait programmé samedi 8 février, dans la salle de spectacles du centre culturel Alexandre Urbain, le "Quartet David Sauzay". Le thème de ce concert était un hommage à Sonny Rollins, saxophoniste ténor et compositeur de jazz considéré comme l'un des musiciens les plus importants et influents. Le quartet composé de David Sauzay au saxophone et à la flûte traversière, de Laurent Marode au piano, de Gabriel Sauzay à la contrebasse et de Mourad Benhammou à la batterie, a enchanté un public conquis.



Elèves de 3^{ème} 2019-2020 : promotion "Katherine Pancol"

Le 2 décembre 2019, Cécile Duquesnoy, Principale du collège La Rochefoucauld, a accueilli Katherine Pancol, auteure française de renom, à l'occasion du baptême de la promotion de 3^{ème} 2019-2020. Les élèves de la chorale ont chanté "Douce France" sous la direction de Juliette Canivez puis les élèves de l'A.S. danse ont présenté une chorégraphie réalisée par Sophie Karadjoff. Katherine Pancol a ensuite répondu aux questions des élèves de 3^{ème}. Pour finir, elle s'est prêtée avec gaîté et gentillesse à une séance de dédicaces et de selfies, pour la plus grande satisfaction de tous. En souvenir de cette belle journée, une fresque réalisée par des élèves de Marc Le Gonnidec et dédicacée par la romancière orne désormais l'espace lecture mis en place en début d'année scolaire.



Extraits de l'interview de Katherine Pancol par les élèves de 3^{ème}

Lenny : Madame, où trouvez-vous votre inspiration ?

KP : L'inspiration je la trouve partout, je peux la trouver dans ta coupe de cheveux, je peux la trouver dans ton sourire, je peux la trouver sur un visage, une attitude, une réflexion que j'entends dans la rue, au cinéma, dans une parole de chanson, une atmosphère, on la trouve partout l'inspiration.

Juliette : Avez-vous déjà connu l'angoisse de la page blanche ? Et si oui, comment avez-vous réussi à y remédier ?

KP : Ce qu'il faut c'est écrire tous les jours, un petit peu et petit à petit ce petit peu devient un peu plus, un peu plus et à un moment tu ne pourras plus te passer d'écrire, tu as besoin d'écrire. Mais c'est évident que la page blanche ça arrive, c'est très angoissant parce qu'on a tous des doutes en nous. [...]

Alexia : Comment vit-on une notoriété comme la vôtre ?

Je fais un truc très simple : quand j'écris, ce que je fais une grande partie de ma vie, je passe beaucoup de temps à travailler quand même. Je ne fais pas très attention à la notoriété, c'est quelque chose que je laisse un peu à l'extérieur de la maison. J'ai des amis, ce sont toujours les mêmes depuis très longtemps, j'ai des enfants, on ne parle pas de moi à la maison.



Elève : Combien vous faut-il de temps en général pour écrire un livre ?

KP : Il n'y a que de bonnes questions ! Après une longue réflexion je commence à construire un personnage, puis à travailler autour de ce personnage. Moi je commence à travailler un an sur les personnages, sur l'histoire et après un an à l'écriture.

Camille : Pourquoi vos romans parlent souvent d'amour ?

KP : Parce que je pense que c'est la chose qui intéresse le plus les gens. Je pense qu'on a tous envie d'aimer, que ce soit un homme, une femme, un chien, un canapé, n'importe quoi. On vit à cause de son cœur. Même les belles idées, elles viennent du cœur normalement. [...]

Lisa : Comment avez-vous réagi lorsque vos romans ont été adaptés au cinéma ?

KP : J'ai plusieurs romans adaptés au cinéma mais deux fois, j'ai fait retirer mon nom et le titre du livre car je trouvais que c'était trop nul. On peut faire ça en France, retirer son nom. C'est le seul pays au monde où l'on peut faire ça d'ailleurs. Quand le film est terminé on le montre à l'auteur et l'auteur accepte ou pas de laisser son nom et son titre. Si tu n'es pas d'accord tu n'es pas obligée de le laisser, histoire de ne pas avoir honte lorsque tu passes devant une salle de cinéma. Une fois j'ai même pleuré tellement j'avais honte de ce qu'ils avaient fait, donc là tu enlèves ton nom et tu gardes l'argent. [...]

Anamaya : Est-ce vous qui choisissez les illustrations de vos premières de couverture ? Pourquoi y retrouve-t-on parfois des dessins enfantins ?

PK : Oui, moi je choisis tout, le titre, la couverture, quelque chose aussi de très important dans les livres, c'est la quatrième de couverture, quand vous retournez le livre, c'est ce qui est écrit au dos. C'est comme ça que les gens achètent un livre, c'est moi qui choisis tout ça et dans le dernier livre, j'ai même choisi le papier, le caractère et l'espace entre les lignes.

Association des Parents d'Élèves Indépendants "Petit Coup de Pouce"

L'Association des Parents d'Élèves Indépendants (APEI) "Petit Coup de Pouce" regroupe des parents d'élèves de l'école élémentaire Albert Camus. Les bénévoles de cette toute jeune association s'investissent avec dynamisme et bonne humeur pour le bien de l'école et de ses élèves.



En août 2018, Isabelle Frillay (Présidente), Cassandra Delarue (trésorière) et Claire Cop (secrétaire), parents d'élèves à l'école élémentaire Albert Camus, ont créé l'APEI "Petit Coup de Pouce" en poursuivant plusieurs objectifs. Leur premier souhait est de redynamiser l'école en organisant des moments conviviaux et festifs tout au long de l'année comme un marché de Noël, une fête de fin d'année... Mais elles veulent également soutenir les actions pédagogiques menées par les enseignants en participant à leur financement. Elles souhaitent enfin mieux informer les parents d'élèves sur la vie de l'école et représenter les intérêts des enfants en siégeant au sein du conseil d'école.



Cette jeune association est déjà très active et de nouveaux parents ont rejoint le bureau comme Dorothee Pierard et Anaïs Benoit. Les actions organisées sont nombreuses : vente de gâteaux les vendredis précédant les vacances scolaires, vente de chocolats à Noël, participation aux brocantes d'automne et de printemps... Cette année, l'association a organisé son premier marché de Noël ainsi qu'une "crêpe party" à l'occasion de la chandeleur, des manifestations très appréciées des enfants. Afin de préparer le marché de Noël, les bénévoles de l'association ont proposé aux élèves de participer à des ateliers créatifs qui se sont déroulés les samedis après-midis à la Maison des Associations ou le soir après l'école, dans les locaux scolaires.

L'APEI "Petit Coup de Pouce" est une association ouverte à tous : parents d'élèves bien sûr, mais également anciens parents d'élèves, grands-parents... L'adhésion annuelle est de 5 € et permet de récolter des fonds qui sont reversés à la coopérative scolaire afin de cofinancer les différents projets pédagogiques de l'école. Alors n'hésitez pas à adhérer ! Les personnes qui disposent d'un peu de temps libre peuvent également rejoindre la quinzaine de bénévoles qui œuvrent au sein de l'association afin de préparer la fête de fin d'année de l'école et les cavalcades 2020.

Contact :
APEI "Petit Coup de Pouce"
Isabelle Frillay, Présidente

Téléphone : 06.87.79.54.50.
Courriel : apei.petitcoupdepouce@gmail.com

Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Président de Oise Habitat

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement,
de l'environnement et de l'école
municipale de musique

Permanence les samedis
de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les jeudis de 17h30 à 19h00
en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la
cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée de la petite enfance,
de l'enfance, de la jeunesse, de
l'information, de l'administration
générale et du personnel

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie,
des bâtiments communaux,
du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis
de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis
de 14h30 à 16h30 au centre
culturel Alexandre Urbain,
5 rue du Général Leclerc



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)
les samedis de 10h00 à 12h00
en mairie



Laëtitia Coquelle

Chargée des affaires scolaires

Permanence sur rendez-vous
(03 44 73 02 06)



CONCERTS



Samedi 14 mars à 20h45 :

"CONTRETEMPS"

Le quartet vocal a capella "Contretemps" composé de Camillo Angarita, de Raphaël Voisard, de Cyprien Zitoun et de Valéry Thuét vous propose un tour de chant varié, allant du Moyen-Âge à aujourd'hui, de la polyphonie romantique au jazz vocal, en passant par le gospel et les grands standards de la variété française et internationale.

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 21 mars à 20h45 :

"LIMYÈ'A"

"Limyè'A", "lumière" en créole, est un groupe de gospel créé en 2005. La cheffe de chœur a réussi à rassembler des gens de tous âges (de 14 à 70 ans) et de différentes cultures (Antilles, Algérie, Bretagne, Pologne, Portugal...) avec un seul point commun, la passion du chant ! Sous la direction de Sylviane Belgarde, ces chanteurs à la voix profonde vous interprètent ce soir les grands classiques du gospel comme "Oh When The Saints", "Glory Glory Hallelujah"...

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 4 avril à 20h45 :

"GOODBYE ÉLIZA"

Les sept membres du groupe "Goodbye ÉliZa", formé en 2017 en Picardie, mêlent allègrement leurs influences Punk, Dub, Noise, Post-Hardcore, Math-rock ou Stoner. Leur musique, ponctuée par des cuivres et des guitares acérées, est appuyée d'un bulldozer rythmique basse/batterie, orchestrée par deux chanteurs très sympas mais très énervés ! Venez découvrir leur son teinté de groove massif, énergique et cuivré.

Tarif : adulte 10 € - moins de 18 ans 5 €



Samedi 16 mai à 20h45 :

ATELIER "MUSIQUES ACTUELLES"

Les élèves de l'atelier "Musiques Actuelles", sous la direction de Michel Diot, vous présentent leur spectacle de fin d'année. Vous aurez le plaisir de découvrir des chansons d'hier et d'aujourd'hui telles que "Ça c'est vraiment toi" de Téléphone, "Résiste" de France Gall, "L'aigle noir" de Barbara, "Soulman" de Ben l'oncle Soul ou encore "Mourir demain" de Pascal Obispo, interprétées par des élèves de l'école municipale de musique qui apprennent, au sein de cet atelier, à jouer ensemble et à se produire sur scène.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €

THÉÂTRE



Vendredi 5 et samedi 6 juin à 20h45 :

"LE CORTÈGE DÉJANTÉ"

Les élèves de l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale adultes, dirigés par Delphine Nolin, présentent leur spectacle "Le cortège déjanté" d'après l'œuvre de Fabien Salanville. Les mariés viennent d'échanger leurs consentements et le cortège de voitures prend la direction de la salle des fêtes pour le vin d'honneur et le repas. Dans chaque voiture, les langues commencent à se délier. Venez découvrir ce qui se trame entre cousins, cousines, faux amis, vrais ennemis, bègues, pique-assiettes, anciens combattants... Une galerie de personnages pittoresques et déjantés.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Samedi 6 juin à 15h00 et 17h00 :

"BRÈVES..."

Les élèves de l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale jeunes, dirigés par Delphine Nolin, présentent leur spectacle "Brèves..." d'après des textes de Jean-Pierre Martinez. Les adolescents vont jouer une série de sketches où surgiront des personnages un peu perdus dans le temps et l'espace, déconcertés et parfois déconcertants. Des saynètes drôles, décalées et parfois aussi absurdes que le monde peut l'être.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Vendredi 12 et samedi 13 juin à 20h45 :

"VOYAGE VOYAGE"

Les élèves de l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale seniors, dirigés par Delphine Nolin, interprètent "Voyage voyage" d'après Gérard Torrez. Ce vaudeville contemporain est une invitation au voyage plutôt mouvementé. La pièce est rythmée par un va-et-vient de personnages typiques des grandes pièces de boulevards : des maris et des femmes, des amants et des maîtresses, un agent de voyage pas comme les autres, une factrice sans-gêne et une série de quiproquos et de malentendus qui ne vous laisseront pas une minute de répit.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Samedi 13 juin à 15h00 et 17h00 :

"AU SECOURS, LA TERRE EST MALADE"

Les élèves de l'atelier municipal d'expression orale et théâtrale enfants, dirigés par Delphine Nolin, présentent le spectacle "Au secours, la Terre est malade" de Geneviève Steinling. La Terre vivait heureuse jusqu'à l'arrivée des diabolins. Pollueurs de papiers, gaspilleurs d'eau, meurtriers de la nature, leur but est de faire de la Terre un grand désert sans lendemain. Mais attention les enfants veillent et le roi des diables n'a qu'à bien se tenir.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Vendredi 19 juin à 20h45 :

"QUAND LA VIE SE FAIT LA MALLE"

Les élèves de la Compagnie "L'Art m'attend", dirigés par Matthieu Nolin, présentent une comédie à sketches de Jean-Pierre Martinez. Ils déambulent sur la scène accompagnés d'une valise, symbole du voyage mais pas seulement. Objets perdus, attente, au-delà, une femme qui fait sa valise, ambiance surréaliste... Un voyage qui ne vous laissera pas de glace.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €

JEUNE PUBLIC



Samedi 28 mars à 16h30

THÉÂTRE ENFANT : "LA TÊTE DANS LES ÉTOILES"

La Compagnie "Debout les rêves" présente le spectacle "La tête dans les étoiles" pour enfants âgés de 3 à 7 ans. Elle propose une mise en scène poétique de l'univers du cirque : Petit Clown a perdu son nez et ne peut entrer en scène. Pour l'aider, Fabulène la magicienne part à la rencontre des artistes du cirque : funambule, musiciens, trapéziste, jongleur... et grâce à un de ses fameux tours de magie, Petit Clown entrera sur la piste avec un nouveau nez !

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €



Samedi 9 mai à 16h30

THÉÂTRE ENFANT : "LUCINE ET MALO"

La Compagnie "3 Chardons" présente la fable écologique "Lucine et Malo". Au bord de la rivière, chaque matin, Malo s'aventure. Il rêve de rencontrer Lucine, la petite ondine, pour entendre son chant que l'on dit magique. Un jour, enfin, Malo la découvre mais Lucine ne chante plus. Un torrent de boue a recouvert le fond de la rivière qui, lentement, se meurt. Sans relâche, Lucine cherche à sortir de la boue un grand coffre de bois, rempli d'un sable d'or qui pourrait sauver la rivière. Mais le coffre est trop lourd pour une petite ondine. Elle a besoin de l'aide de Malo et des enfants.

Tarif : adulte 5 € - moins de 18 ans 2,50 €

EXPOSITIONS

● Du 7 mars au 4 avril 2020 :

Yves-H Daniel CORNOUAILLES (acrylique, pastel sec, illustrations sur LIANCOURT)

● Du 9 mai au 20 juin 2020 :

Chantal DAPOIGNY (huile, pastel)

Centre culturel Alexandre Urbain 5 rue du Général Leclerc 60140 LIANCOURT

Vente de billets tous les samedis de 10h00 à 12h00 et le jour du spectacle, 30 minutes avant le début de la séance.

Renseignements au 03 44 32 38 21 les samedis de 10h00 à 12h00 et 30 minutes avant chaque spectacle.



- **SAMEDI 7 MARS** : Après-midi récréative du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt
Salle annexe Guy Lejeune
- **DIMANCHE 8 MARS** : Loto du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt
Salle annexe Guy Lejeune
- **DIMANCHE 15 MARS** : Premier tour des élections municipales 3 bureaux de vote ouverts
de 8h00 à 18h00
- **DIMANCHE 22 MARS** : Meeting-tuning des Indésirables Cars
Avenue Louis Aragon
- **SAMEDI 28 MARS** : Cyclo-cross organisé par l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny
Parc Floral - avenue Louis Aragon
- **SAMEDI 28 MARS** : Soirée zumba organisée par la G.A.S.E.L.L.E.
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 12 AVRIL** : 2^{ème} trail des 2 Communes organisé par l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt
Rantigny-Laigneville
Avenue de la Faïence
- **SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 AVRIL** : 20^{ème} convention nationale tatouage et piercing organisée par
les Wind's Brothers
Salle Guy Lejeune
- **SAMEDI 25 AVRIL** : Prix Pierre Drieux organisé par l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny
Quartier des Ducs
- **DIMANCHE 26 AVRIL** : Commémoration de la journée de la déportation
11h30 : rassemblement au cimetière
- **VENDREDI 8 MAI** : Commémoration de l'armistice de la guerre 1939-1945
9h00 : rassemblement au cimetière
- **VENDREDI 8 MAI** : Tournois de football enfants "U12 et U13" organisés par le Football Club Liancourt-
Clermont
Stade municipal René Naudot
- **SAMEDI 9 MAI** : Après-midi récréative organisée par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de
Liancourt
Parking école maternelle Jean Macé
- **MERCREDI 13 MAI** : Course cycliste du "Quartier des Ducs" organisée par l'A.C. Catenoy
- **DIMANCHE 17 MAI** : 21^{ème} brocante de printemps
- **DIMANCHE 24 MAI** : Course cycliste organisée par l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny
Avenue Louis Aragon